

# E.S.A

## Équipe **S**pécialisée **A**lzheimer et maladies apparentées

Antenne de Quimper  
90 rue Kergestin 29000

Service de Soins Infirmiers A Domicile  
Mutualité soins et services à domicile  
90 rue de Kergestin – QUIMPER



Morgan L'HELGUEN Ergothérapeute  
Marion RAGUENES A.S.G.



# Ouverture du service

- Dispositif E.S.A créé dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012
- Ouverture de l'E.S.A à Quimper en Octobre 2010.
- Reconduit par le plan Maladies Neurodégénératives 2014-2019.
- Ouverture à Concarneau en Mai 2019 (arrêté ARS du 5/07/19)



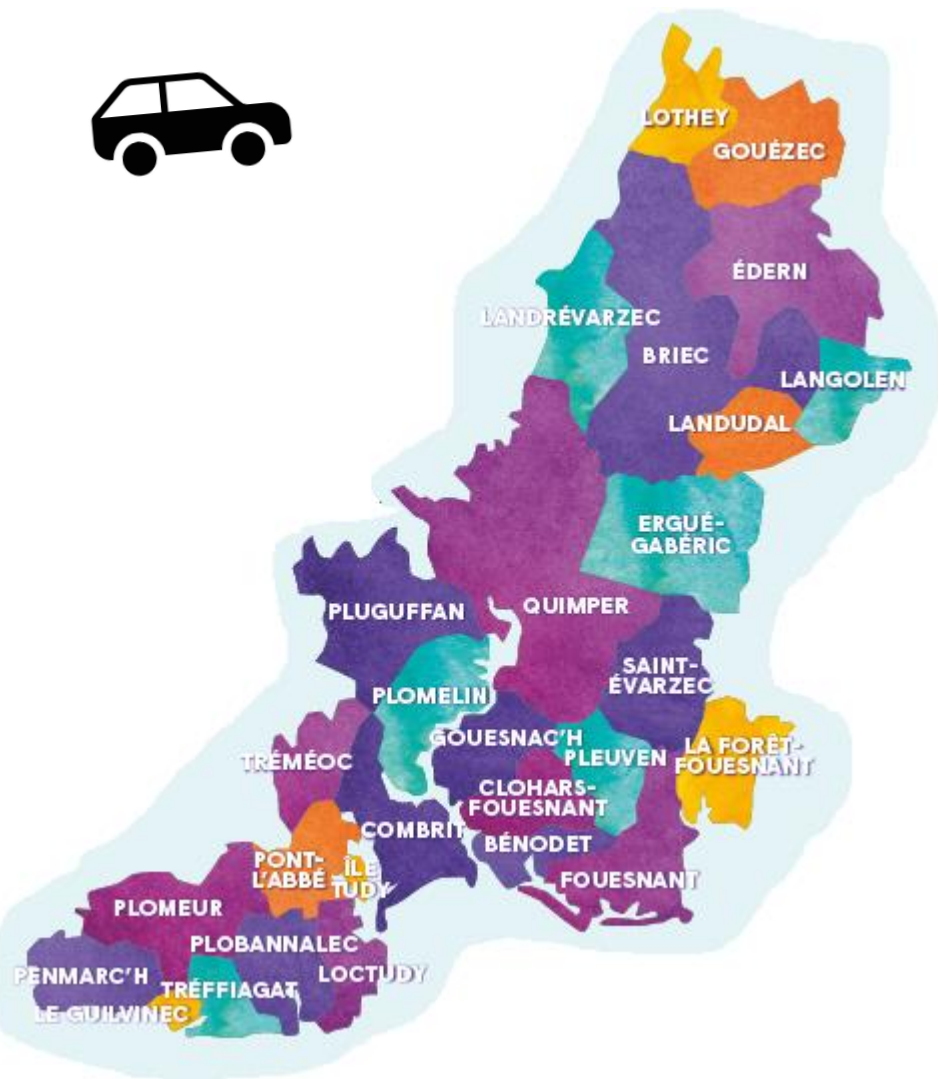
# L'équipe

- Cheffe de service → Valérie GRAMOSO
- 1 ergothérapeute coordinatrice (1 ETP)  
→ Marine LERAY
- 3 assistantes de soins en gériatrie (1,5 ETP)  
→ Nathalie GUICHAOUA, Marion RAGUENES,  
Dorine COLAS
- 2 ergothérapeutes et 1 psychomotricienne (1,5 ETP)  
→ Justine BLAISE, Morgan L'HELGUEN, Juliette  
CHENEL
- Pour 42 patients pris en charge par semaine

# Pour qui ?

- Personne *sans condition d'âge*, vivant à domicile ayant le souhait d'un maintien à domicile.
- diagnostic de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées (troubles cognitifs dégénératifs)
- **stade léger à modéré** (MMSE > 15)
- Rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités de vie quotidienne

# Territoire d'intervention



# Fonctionnement

- Sur **prescription médicale** du gériatre, neurologue ou médecin généraliste.
- Intitulé : « *Faire pratiquer 12 à 15 séances de **réhabilitation cognitive** pour maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée par une Équipe Spécialisée Alzheimer* »
- 100% pris en charge par l'Assurance Maladie
- Fréquence : 1 séance/semaine d'1 heure

# Déroulement

**1.** Appeler l'E.S.A  
au 02 98 55 97 43

Échange téléphonique  
et programmation  
d'une rencontre au  
domicile



**2.** Séance n°1

Rencontre au domicile  
avec l'aidant.  
Échange sur le  
quotidien, les  
difficultés et besoins  
du bénéficiaire

**3.** Séance n°2

Evaluations  
complémentaires et  
définition des  
**objectifs**  
**d'accompagnement**

## 4. Séance n°3 à 14

Réalisation des séances en réponse aux objectifs de soin (activité de stimulation, mises en situation, accompagnement à la mise en place des relais...)



## 5. Séance n°15

Bilan des séances, préconisations et réflexion sur le renouvellement

**Et après ...**

Envoi du compte rendu  
aux médecins

Renouvellement possible  
Date 1<sup>ère</sup> séance





# Principes de l'E.S.A

- ✓ Adaptation de la durée des séances à la fatigue du bénéficiaire
- ✓ Recherche de la participation et de l'adhésion de la personne (*Arrêt à tout moment*)
- ✓ Établissement d'un plan de soins **personnalisé**
- ✓ Réalisation d'**activités significatives** (ayant **un attrait et un intérêt pour la personne, source de plaisir**) répondant à un objectif de soin

# 3 axes d'actions

- Auprès du bénéficiaire :
  - Soutenir la participation aux activités de la vie quotidienne
  - Maintenir/entretenir ses capacités résiduelles (motrices, cognitives, sensorielles,...)
  - Apprentissage de stratégies de compensation
  - Prévenir ou réguler les troubles du comportement

- Auprès du/des aidants :
  - Améliorer ses compétences d'aidant (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique)
  - Proposer des solutions de répit (**Relais**)
- Sur l'environnement :
  - Adaptation pour maintenir/améliorer le potentiel cognitif, moteur et sensoriel des personnes ainsi que leur sécurité (exemple : prévention des chutes)

# Nos engagements

- Un seul professionnel **intervient, toujours à la même heure et le même jour**
- Soutien des rôles, respect de l'autonomie décisionnelle et lutte contre l'âgisme
- Respect du secret professionnel
- Favoriser la mise en place de relais : accueil de jour, aides à domicile, orthophonie,...

# Un point important: les Relais

- Objectif à part entière dans nos prises en charge :  
Accompagnement dans la mise en place des relais au cours de la prise en charge. Pour les aidés et les aidants.
- Qui sont les relais ?
  - Pour l'autonomie : IDEL, aides à domicile, CESU entretien logement et extérieur.
  - Pour la stimulation et le répit : accueils de jour, hôpitaux de jour, cafés et ateliers mémoire, indépendants, paramédicaux, associations, dispositifs de coordination, hébergements temporaires,...)
- Pourquoi ?
  - Continuer le travail amorcé par l'équipe et s'inscrire dans une prise en charge à long terme
  - Favoriser le soutien des aidants et des temps de répits

# Et le renouvellement ?

- Renouvellement possible chaque année de date à date (date de la première séance)
- Obligation de mettre des conditions à ces renouvellements :
  - Priorité aux premières demandes
  - Quand l'ESA à un « rôle propre à jouer »
  - Quand les objectifs d'une première année n'ont pas pu être atteints
  - Quand il y a une évolution de la situation à domicile

# Les malades jeunes

- Personnes touchée par la maladie avant 65 ans
- Une PEC précoce est importante : Accompagnement par l'ESA est réalisée sans délai.
- Lien avec des partenaires spécifiques :
  - CLUEDO
  - Dispositif d'appui à la Coordination
  - Hébergement de répit : Plateforme, UCC
  - MDPH
  - France Alzheimer
  - ADJ : Pors Moro
- Adaptation de la fréquence des séances et renouvellement peut être nécessaire et réalisée.

***Merci de votre attention !***

**Des questions ?!**

**Contact: ESA QUIMPER– 90 rue de Kergestin 29000 Quimper**  
**[csiquimper.ergoesa3@vyv3](mailto:csiquimper.ergoesa3@vyv3) Tél. 02 98 55 97 43**